

Lutte contre la pauvreté/La Première Dame, Mme Dominique Ouattara, aux femmes:

«Le FAFCI est l'opportunité à saisir pour bâtir un avenir meilleur pour nos enfants »

La Première Dame, Mme Dominique Ouattara a procédé au lancement, le vendredi 14 décembre 2012 au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire, au lancement du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI). Nous vous proposons l'intégralité de son discours.

DISCOURS DE LA PREMIERE DAME

LANCEMENT DU FAFCI

Vendredi 14 décembre 2012

Hôtel Ivoire à 10 heures

Mes chères sœurs,

Ce jour est un grand jour pour nous. C'est le jour du lancement du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), un fonds auquel j'ai tant rêvé pour mes sœurs.

Merci d'être venues du Pays tout entier, manifester votre joie. Sachez que je suis heureuse également, d'être avec vous ce matin.

Chères sœurs,

Vous avez raison de vous réjouir du lancement du FAFCI car, après plusieurs mois de travaux préparatoires le FAFCI est enfin prêt. Et je voudrais vous demander d'applaudir bien fort notre premier soutien, mon cher époux, le Président Alassane OUATTARA.

Je profite de cette cérémonie de lancement, pour le remercier publiquement,

de l'intérêt qu'il a immédiatement accordé au projet. Il a une attention particulière pour la situation des femmes de notre Pays et il croit fermement en leur potentiel.

Merci à toutes nos sœurs Ministres, elles ont tenu à être là, présentes à nos côtés ce matin, pour nous soutenir et je voudrais vous demander de les applaudir bien fort.

Notre sœur Anne OULOTO aurait aimé être avec nous ce jour, mais elle est partie représenter la Côte d'Ivoire en Inde aux obsèques de notre regretté Nonce Apostolique.

Je souhaiterais également remercier vivement les autorités administratives, les élus et les Gouverneurs de District, pour leurs présences appréciées. Merci d'avoir fait le déplacement.

Chères sœurs, chères filles,

En célébrant le lancement du FAFCI aujourd'hui, je ressens une vive émotion car, je me souviens de mes premiers engagements aux côtés des femmes de mon Pays.

En effet, lorsque j'ai créé ma fondation en 1998, j'étais préoccupée par les conditions de vie difficiles des enfants démunis d'Afrique et surtout de Côte d'Ivoire.

C'est alors que j'ai entrepris d'aller sur le terrain, de ville en ville, de village en village pour apporter mon aide aux enfants et à leurs mamans.

Ces tournées dans le Pays profond, m'ont permis de découvrir par moi-même la souffrance de mes sœurs.

En effet, partout dans toutes les régions du Pays, ce sont les femmes qui, en majorité soutiennent leurs familles.

Certaines femmes nourrissent à elles seules des familles composées de dizaines de personnes.

D'autres encore, n'ayant pour seul revenu que le bénéfice de leur petit commerce, ne parviennent à assurer la survie de leurs enfants, qu'au prix de sacrifices et de privations.

C'est pourquoi, j'ai décidé d'apporter directement mon aide à mes sœurs. Ainsi, à travers des dons de matériels agricoles, de pompes à eau, de vivres et de non vivres, je voulais rendre le quotidien de nos sœurs plus supportable. Mais depuis longtemps, j'avais au fond de moi l'espoir de vous aider à avoir les moyens de vous prendre en charge et être autonomes.

Aujourd'hui, en ma qualité de Première Dame, et avec l'aide de mon cher époux, le Président Alassane OUATTARA, j'ai pu donner vie à cette ambition que j'avais de vous aider.

C'est ainsi que j'ai créé le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) spécialement pour vous.

Mes chères sœurs,

Le FAFCI est doté d'un fonds de démarrage de un milliard et j'ai voulu que les conditions d'octroi de ce fonds soient particulièrement souples. Plus souples que pour tous les fonds de crédit existant sur la place.

Parce que, comme je vous l'ai dit son but est véritablement de vous aider.

C'est pourquoi, j'ai tenu à ce que :

- les femmes qui n'ont jamais eu une première activité puissent aussi bénéficier du FAFCI ;
- les femmes qui n'ont pas d'épargne préalable pourront également bénéficier du FAFCI;

- de plus le taux d'intérêt du FAFCI est seulement de 1% TTC par mois et les frais de dossier sont gratuits. Je dis bien gratuits;
- et enfin, les femmes auront droit à une formation gratuite, qui les aidera à réussir leur activité.

Alors chères sœurs, il ne vous reste plus qu'à réfléchir à un projet d'activité et à le déposer rapidement chez nos microfinances partenaires.

Je vous y encourage fortement car, le FAFCI est vraiment une opportunité pour les femmes ivoiriennes de sortir de la pauvreté.

Par ailleurs, si tout se passe bien, si toutes les femmes qui ont emprunté remboursent normalement leurs prêts, le Président de la République m'a promis qu'il augmenterait le fonds jusqu'à ce qu'il atteigne cinq milliards de francs CFA. Cela nous permettra de couvrir toute l'étendue du territoire dans les prochaines années.

Alors chères sœurs, faites bon usage des fonds qui vous seront prêtés.

Mesdames et messieurs,

A nos différents partenaires, institutions de microfinances, je voudrais réitérer toute ma confiance pour la réussite de ce vaste programme de microcrédit, au bénéfice de nos femmes. Il s'agit de :

- Afrique Emergence et Investissement ;
- Le Groupement d'Épargne et de Soutien de Côte d'Ivoire (GESCI) ;
- Et l'UNACOOPEC avec les COOPEC d'Abobo ; de Yopougon ; Yamoussoukro ; Bouaké ; Daloa ; Bondoukou et Korhogo.

Chers partenaires,

Vous avez été retenus à l'issue d'une sélection stricte et je vous en félicite. Comme vous le savez, le FAFCI me tient particulièrement à cœur et suscite beaucoup d'espoir auprès de nos sœurs et de chacun de nous. Pour ma part, je compte sur vous pour bien encadrer nos femmes, les accompagner et les suivre dans leurs activités et garantir ainsi la pérennité du FAFCI.

Je voudrais également remercier notre partenaire technique, la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire, qui nous accompagne dans ce projet depuis sa conception.

Je voudrais remercier aussi, les membres du comité de pilotage du FAFCI, qui ont beaucoup œuvré pour la réalisation du projet à savoir : Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, président de l'APB ; madame DOLO Hélène, Directrice de la

microfinance, monsieur Cyril TANOË, président de l'association des microfinances, le Ministère de la Femme, et les membres de mon cabinet. Merci à tous de votre implication active.

Avant de clore cette cérémonie, je voudrais féliciter nos sœurs et nos mamans qui ont été récompensées aujourd'hui. J'ai tenu à leur dire publiquement merci pour leur détermination et leur courage. Elles sont des modèles pour toutes nos sœurs.

Chères sœurs,

Nous, femmes de Côte d'Ivoire, femmes battantes, femmes courageuses, sauront bâtir un avenir meilleur pour nos enfants, pour nos familles et pour notre Pays. Le FAFCI est l'opportunité à saisir pour y arriver, profitons-en.

Longue vie au FAFCI et que Dieu vous bénisse.

Je vous remercie.